



Coordonnateur ou Coordonnatrice transport

Type d'emploi: Temporaire, Temps plein
Région: Victoriaville
Emplacement:
No de requête: 00735
No de concours: 2026-55
Nombre d'embauches prévues: 1

Victoriaville offre un milieu de vie unique où le développement durable est au cœur des actions, pour le mieux-être de la collectivité.

Avec son dynamisme, son accessibilité, ses nombreux services et ses grands espaces, Victoriaville offre une qualité de vie incomparable pour toutes les générations.

La Ville de Victoriaville a fait preuve de nombreuses initiatives responsables, ce qui lui a valu le titre de « berceau » du développement durable. Fièrement durable se veut un nouveau chapitre pour Victoriaville et est le résultat de décennies d'évolution sociale, économique et environnementale.

Sous l'autorité du chef de la Division planification du Service des infrastructures, la personne titulaire de ce poste planifie, organise, supervise et contrôle l'ensemble des domaines d'activités de la sécurisation et optimisation des transports motorisés et actifs, comprenant la signalisation, le marquage, la circulation, l'éclairage, les dépendances routières, les ouvrages d'art et la gestion des feux de circulation.

Fonctions :

- Planifier, diriger, superviser et contrôler les tâches et opérations, tant techniques que générales, auxquelles elle participe;
- Organiser, coordonner et superviser les activités du personnel placé sous sa responsabilité, en conformité avec les politiques en vigueur;
- Assurer un support technique et professionnel et émettre les avis requis ;
- Préparer des recommandations pour le comité des transports et le conseil municipal;
- Planifier et gérer les appels d'offres;
- Coordonner diverses consultations publiques en lien avec des enjeux de sécurité des transports et de fluidité;
- Recommander les améliorations nécessaires afin d'assurer une exploitation et un rendement des plus efficaces;
- Coordonner et réaliser les plans de signalisation et de marquage nécessaires;
- Effectuer les études requises dans son champ d'expertise, dont la sécurité routière, l'éclairage, la synchronisation des feux de circulation, la fluidité de la circulation, etc.
- Participer à la gestion des actifs dans son champs d'expertise;
- Coordonner, réaliser et maintenir à jour les planifications de son domaine d'expertise (réseau cyclable, réseau piétonnier, éclairage, signalisation, etc.);
- Élaborer et contrôler les budgets et dépenses;
- Voir à se procurer le matériel et les produits nécessaires au bon fonctionnement des installations sous sa responsabilité;
- Développer des plans et politiques reliés au programme de transport en lien avec les objectifs de la Ville;
- Conseiller la direction et les différents Services de la Ville en matière de transport;
- Coordonner les activités en lien avec l'application du règlement sur l'occupation du domaine public ;
- Réaliser des plans, études, analyses et rapports en lien avec son champ d'intervention;
- Participer aux comités reliés au transport;

- Gérer des projets reliés au transport;
- Faire des recommandations sur les actions à entreprendre en matière de transport;
- Assurer la coordination des interventions en transport des différents Services de la Ville;
- Maintenir de bonnes relations avec les différents acteurs internes et externes concernés par les projets sous sa supervision;
- Participer étroitement à la sélection et à l'évaluation du personnel rattaché à sa Division et voir également à la formation du personnel;
- Mobiliser le personnel tout en créant un climat favorisant la confiance, la communication et le travail d'équipe;
- Voir à l'application de la Convention collective et du Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué en vigueur et assurer un bon climat de travail des employés du Service;
- Voir à l'efficacité et à la qualité du travail de son personnel;
- Maintenir de bonnes communications avec le personnel de la Ville et avec la population;
- Analyser et traiter les requêtes concernant son champ d'expertise et prendre les mesures appropriées;
- Assurer un contrôle des règles et des politiques de sécurité afin de prévenir les accidents de travail;
- Exercer la profession d'ingénieur pour le compte de la Ville;
- Collaborer et participer à tout projet d'ingénierie du service lorsque requis;
- Remplacer le chef de division lorsque requis par ce dernier ou en cas d'absence de sa part;
- Effectuer toute autre tâche connexe et requise par son supérieur.

Votre salaire

- Selon le Protocole de relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué en vigueur - Minimum 89 207 \$ / an - Maximum 111 508 \$ / an

Votre horaire

- 36 heures par semaine, du lundi au vendredi

Exigences et particularités

- Détenir un baccalauréat en génie civil ou équivalent;
- Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Posséder une expérience pertinente dans le domaine;
- Formation ou expérience en administration est un atout;
- Formation ou expérience en gestion de personnel est un atout;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5).

Durée du remplacement: 1 an (entrée en fonction octobre 2026).

Prendre note que les candidatures sont évaluées en continu, l'affichage sera donc retiré dès que nous aurons trouvé la personne qui correspond au profil recherché.

** Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.*